

# **EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2015**

*Le 26 août 2015*

L'an deux mille quinze, le vingt-six août à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Pascal MERLIN, Annick JOUFLINEAU, Raymond GIRARD

Absents excusés: MM. Anne-Marie RABEC, Johanny LALANNE

Date des convocations : 11 août 2015

Date d'affichage : 2 septembre 2015

M. Jean-Marc VARIN remplit les fonctions de secrétaire.

## **PRÉSENTATION CHIFFRÉE DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE TROTTOIRS RUE DU PONT DE LA PIERRE PAR MONSIEUR TOURNIERE, SERVICE DES ROUTES DU DÉPARTEMENT**

Après 6 mois d'expérimentation du sens unique rue du Pont de la Pierre et rue Sire de Creully, le bilan est plutôt positif.

Pour rappel, la réalisation de trottoirs dans la rue du pont de la Pierre, avec l'obligation des normes P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite) nécessitait la mise en place d'un sens unique.

Suite à l'analyse géotechnique et aux sondages, c'est un renforcement de chaussée qui sera réalisé.

Le plan prévoit des trottoirs des 2 côtés rue du Pont de la Pierre depuis l'intersection avec la rue de la Libération jusqu'à l'impasse de la Rousserie dont un d'au moins 1.50 m (norme PMR).

Le coût des travaux est estimé pour la commune à 141 720 € TTC auquel il faut ajouter la prestation du Conseil Départemental estimée à 5 % du montant HT des travaux soit environ 5300 €. L'état des réseaux enfouis sera inspecté par caméra des réseaux enfouis pour en vérifier l'état. Le coût de cette inspection est estimé entre 1500 et 2000 €.

Il sera pris en compte la construction médicale qui est envisagée pour 2017 (fourreaux à prévoir, passage d'engins lourds,...).

Le Conseil Municipal sollicite une aide de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour une réalisation des travaux sur 2016.

Ces travaux s'inscrivent dans un projet global de réfection de chaussée qui se fera en même temps par le conseil départemental.

## **CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AFFICHEUR GRAPHIQUE**

Par délibération du 2 juin 2015, Madame le Maire avait l'autorisation de consulter des entreprises pour l'achat d'un panneau graphique. 7 entreprises ont été consultées et deux ont fait parvenir une offre.

Au vu des résultats d'analyse des offres, le conseil municipal retient l'entreprise LUMIPLAN.

## **POINT SUR LES TRAVAUX MAIRIE-MAISON DES SERVICES-COMMERCES - PLANNING**

Un point a été fait sur l'avancée des travaux de la transformation de l'ancienne cantine en maison des services et commerces et la mise en accessibilité de la mairie :

La remise des clés de la partie commerce a été faite le 22 juillet avec quelques réserves.

Les parties maison des services et mairie sont en cours.

## **COMMERCES : FIXATION DES LOYERS**

Il convient de fixer le montant des loyers pour les deux locaux commerciaux situés dans le bâtiment commerces/maison des services place Guillaume le Conquérant.

Le conseil municipal fixe le montant du loyer à 350 € HT. Un bail commercial devra être signé entre les parties.

Mme RIVIERE (fleuriste) devrait ouvrir les portes de son commerce début octobre.

Mr LEMOUTON (Auto-école) est en attente d'une commission de la préfecture qui accorde l'installation dans les locaux. A priori, il ne pourra s'installer qu'à partir du mois de novembre.

## **COMMERCES : CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE**

Le projet de budget primitif pour l'année 2015 présenté par Madame RAIMBEAULT, Maire, est adopté à l'unanimité.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

### **BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX**

- section fonctionnement	1 750.00 €
- section investissement	203 450.00 €

## **CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**

Le Centre de Gestion a suspendu l'organisation des formations à l'attention des Assistants et Conseillers de Prévention (ex-ACMO) dans l'attente de la parution d'un arrêté prévoyant de réformer ces formations. Ce nouveau texte étant paru le 6 février dernier, le Centre de Gestion propose de nouveau des sessions en 2015, sur la base du nouveau dispositif.

Pour la commune de St Clair sur Elle, c'est Monsieur Pascal ROCHARD, adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe qui assure la mission d'assistance et de conseil dans la mise en œuvre de l'hygiène et de la sécurité au travail.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer la nouvelle convention de formation professionnelle avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Manche.

## **INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES**

### - Repas des cheveux blancs :

Le repas des cheveux blancs aura lieu le dimanche 11 octobre.

### - Révision exceptionnelle des listes électorales :

Afin de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions devront être déposées avant le 30 septembre 2015. Pour s'inscrire, il faut venir en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

### - Carte KioskAgglo :

En vente depuis le 1<sup>er</sup> septembre à la mairie de St Clair sur Elle, la nouvelle carte KioskAgglo est destinée aux jeunes de 3 à 25 ans, habitant Saint-Lô Agglo. Valable 1 an, elle permet pour un montant de 10 € de bénéficier d'un chéquier de 65 € de réductions valables sur des activités sportives,

culturelles, de loisirs. Des réductions également chez de nombreux commerçants et associations partenaires. Elle ne peut être délivrée qu'au vu des documents suivants :

- une carte d'identité du jeune ou le livret de famille des parents
- une photo d'identité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- et 10 € (en chèque ou en espèces) (ou 5 € avec le dispositif @too du Conseil régional)

On peut se la procurer dans 12 points de vente dont la mairie de St Clair sur Elle.

- Centre sportif :

Les travaux du centre sportif (ex dénomination : gymnase) sont terminés. La visite de sécurité a eu lieu le jeudi 3 septembre. Le centre sportif a ouvert le lundi 7 septembre.

- Vestiaires du stade :

Un planning des travaux a été remis à Madame le Maire par l'architecte de Saint-Lô Agglo et communiqué au Football Club de l'Elle :

- Fin septembre : recrutement de l'architecte
- Octobre/novembre : esquisse
- Fin novembre : dépôt du permis de construire
- Décembre : consultation des entreprises
- Fin 2016 : fin des travaux.

- Nouvel artisan :

Un nouvel artisan s'est installé à St Clair sur Elle. Il s'agit de Monsieur Thierry MOISSON, peintre en bâtiment, au 16 rue Robert de Croslié.

L'entreprise s'appelle « Vos murs en couleurs ».

Il peut être joint au 02 33 57 75 13 ou par mail à l'adresse suivante : [vosmursencouleurs@orange.fr](mailto:vosmursencouleurs@orange.fr)

- Voirie :

○ Chemins communaux :

La vente des chemins ruraux à La Contrie et Village Noron ont été signés avec les acquéreurs.

○ Hameau Vessie :

Madame le Maire fait part que des travaux de renforcement électriques sont prévus courant septembre. Des feux tricolores seront mis en place.

○ Rue des Jardins :

Des travaux de raccordement au réseau assainissement pour les 4 logements en cours de construction vont être effectués. Une déviation par la rue de l'abattoir va être mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

○ Débernage :

Serge ANFRAY fait part que l'entreprise BAZIRE retenue pour faire des travaux de débernage va intervenir rapidement.

- Réunions :

- Prochain Conseil Municipal : le 22 septembre à 20h30
- Assemblée Générale du SAG : le 30 septembre à 20h30 à St Georges d'Elle